RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SCI 2V IMMO

Société en cours d'immatriculation

Société civile Immobilière au capital de 500 €

[redacted]

PREMIERE DELIBERATION DES ASSOCIES FONDATEURS
DESIGNATION DU GERANT

LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur Vincent VIGUIER**
- **La SARL 2V ingénierie, représentée par Vincent VIGUIER**

agissant en qualité de premiers et seuls associés de la SCI 2V IMMO, société civile au capital de 500 €, dont le siège est établi 1193, route du Vieux Bourg - 47240 CASTELCULIER ;

après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux au terme d'un acte sous seing privé en date de ce jour,

désignent **Monsieur Vincent VIGUIER** demeur[redacted], né le [redacted] à [redacted] en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Le gérant dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers dans la limite de ceux qui sont lui conférés par les statuts.

Jusqu'à décision contraire ultérieure des associés, Monsieur Vincent VIGUIER ne sera pas rémunéré pour ses fonctions mais pourra prétendre sur justificatifs au remboursement de tous les frais raisonnables de déplacement et de représentation engagés à ce titre.

Monsieur Vincent VIGUIE accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être conférées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui en empêcher ou en limiter l'exercice.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Agen Le 26 septembre 202[redacted]

Monsieur Vincent VIGUIER

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

La SARL 2V INGENIERIE représentée par Vincent VIGUIER

[redacted]